



Trophées et concessions : quel parti de l'Arizona a le mieux négocié ?

Interview de Jean Faniel
par Anthony Marcou

« **S**ans nous, il n'y aurait pas eu ceci », « On vous l'avait promis, on l'a fait »... La coalition Arizona est née, l'opération d'auto-promotion aussi. Depuis son instauration, chaque parti du gouvernement De Wever s'attelle à défendre (voire à s'approprier) les résultats obtenus après de (très) longues négociations. Qui a dû consentir le plus de concessions ? Qui peut placer le plus grand nombre de « trophées » dans sa vitrine ? Et qui est le roi du casting ?

Vooruit : la taxe sur les plus-values, le grand succès

Jean Faniel : Vooruit plaide depuis 2023 pour la limitation des allocations de chômage à deux ans, une mesure actée dans l'accord de gouvernement. C'est une nouveauté, mais les socialistes flamands n'étaient évidemment pas les seuls à réclamer cela, même s'ils ont d'une certaine manière été les premiers à relancer cette proposition, il y a deux ans.

Autre cheval de bataille de Vooruit, l'indexation automatique des salaires ne bougera pas, alors qu'un projet de réforme était annoncé tout au long des négociations. On peut estimer que Vooruit a obtenu son maintien. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas ici d'un changement, d'une nouvelle mesure. Le parti de Conner Rousseau a acquis un *statu quo*. On peut l'assimiler à une victoire de résistance, pas à une conquête. Et encore n'est-elle pas totale puisque l'on a compris à la lecture des tableaux budgétaires que l'indexation des allocations sociales serait désormais différée de quelques mois par rapport au système actuel.

Et puis, évidemment, il y a le grand retour de la fameuse taxe sur les plus-values qui avait été abolie dans les années 1950. Cela permet à Vooruit et à Conner Rousseau de dire : « Regardez, on a vraiment obtenu là quelque chose de nouveau ». Il faudra voir ce qu'elle va réellement rapporter, mais cette mesure permet de mettre le pied dans la porte. À l'avenir, elle pourrait être augmentée ou prendre de l'ampleur sous cette législature ou sous d'autres gouvernements. Un peu comme la taxe sur les comptes-

titres, en quelque sorte. Une fois qu'elle a été introduite, elle a été vue et revue par plusieurs gouvernements successivement.

MR : caler sur la réforme fiscale de la Vivaldi, une bonne idée

Pour le MR, il y a quand même pas mal de choses positives, dont l'obtention d'une réforme fiscale, même si elle entrera en vigueur lors de la seconde moitié de la législature. Sous la Vivaldi, les libéraux s'étaient opposés au projet en discussion. L'une des idées avancées était notamment de cibler les aides sur les bas et moyens salaires. À partir du moment où on décide, comme c'est le cas dans cet accord-ci, de relever la quotité exemptée d'impôts, cela va concerner l'ensemble des salaires. Le MR a visiblement bien fait de caler sur la réforme fiscale Vivaldi, car il a manifestement décroché mieux pour les revenus moyens et supérieurs.

Il a également obtenu la volonté de prolonger les réacteurs et un investissement dans la recherche sur le nucléaire du futur. Ça aussi, c'est une thématique mise en avant par Georges-Louis Bouchez depuis un moment.

Les libéraux francophones peuvent également se féliciter des mesures relatives au marché de l'emploi : l'augmentation du plafond des heures que les étudiants peuvent prester par an, la hausse du plafond des flexijobs, l'important élargissement des heures de travail supplémentaires et l'annualisation du temps de travail, la fin de l'interdiction du travail du dimanche, le report du démarrage de ce qui est qualifié de travail de nuit (avec les compensations que cela suppose) de 20 heures à minuit, etc. On peut considérer que ce sont des batailles qui ont été remportées par le MR. Même si, là encore, il convient de souligner qu'il n'était pas seul à les mener.

On peut aussi avancer sans trop se tromper que le président du MR doit particulièrement savourer la ligne de conduite tracée en matière de politique migratoire.

Au « rayon moins », c'est clair que la taxe sur les plus-values s'érige comme une défaite. Les libéraux vont désormais essayer au maximum de la limiter ou de la restreindre à l'avenir. « Tout ce qu'on a pu obtenir n'aurait pas été possible si je n'avais pas accepté cette concession » pourrait être un argument avancé par Georges-Louis Bouchez.

Ce n'est pas étonnant en regard du rapport de force, mais il y a plus d'éléments à l'actif du MR qu'à son passif.

N-VA : un beau bilan et une grosse concession

La N-VA a fait une grosse concession : il n'y a pas de réforme institutionnelle forte au programme. Mais le parti nationaliste est quand même parvenu à obtenir beaucoup de choses liées à la sphère institutionnelle. Il y a plusieurs points qui ne sont pas du tout négligeables. Je songe notamment à la réforme de la composition du Comité de concertation. À l'avenir, la Flandre aura plus de poids. On va passer de 12 à 18 membres et la Flandre disposera de 4 représentants au lieu de 2. 4 sur 18, c'est plus que 2 sur 12. Inversement, la Région bruxelloise gardera 2 représentants, mais désormais sur 18 et non plus 12. Tandis que le mécanisme de financement Beliris est revu à la baisse.

La N-VA peut également se targuer de la baisse du financement d'Unia de 25 % (alors que ce parti avait déjà obtenu que la Flandre se retire de cette institution chargée de lutter contre les discriminations) ou encore de cette dimension d'interfédéralisation que l'on retrouve à différents endroits : dans plusieurs domaines, on va offrir la possibilité aux Régions et Communautés d'intervenir directement dans la politique fédérale. Par ailleurs, la suppression du Sénat marque symboliquement la marche vers le confédéralisme, comme une étape par-delà le simple fédéralisme.

La réforme des pensions, qui comprend de fortes restrictions en matière de dépenses, qui durcit les règles d'accès à la retraite et qui prévoit des carrières plus longues, a tout pour ravir la N-VA. Cette réforme aura des implications communautaires, car les différences entre les Régions sont considérables. Le marché de l'emploi en Flandre permet de mener plus facilement des carrières longues et pleines. Même raisonnement pour la limitation des allocations de chômage dans le temps. Cela reste plus difficile au sud du pays ou à Bruxelles de retrouver de l'emploi. Et c'est ainsi depuis plusieurs décennies, ce qui a un impact sur les carrières passées au moment du calcul de la pension.

La N-VA entretenait également un objectif budgétaire extrêmement fort concernant la remise à flot des finances publiques. Dans cette quête de restrictions budgétaires, plusieurs choses sont à souligner dont la limitation de la norme de croissance des soins de santé au-delà de l'indexation. Ce qui était aussi souhaité par le MR. Quand on regarde les tableaux budgétaires, on voit bien qu'en matière de soins de santé, le gouvernement s'engage à faire des économies par rapport à ce qui était prévu jusqu'ici.

À l'actif de la N-VA, on peut encore citer le réinvestissement dans la Défense – qui se fera en outre en vendant quelques « bijoux de famille » de l'État belge – et le durcissement important de la politique migratoire, qui sont des points sur lesquels le parti va s'appuyer fortement durant toute la législature pour sa communication.

CD&V et Engagés : une position centrale, des résultats moins lisibles

C'est probablement pour ces partis que l'analyse est la plus compliquée. Notamment parce qu'ils se sont placés dans une position assez centrale durant la négociation, ce qui n'est pas incompréhensible pour des formations centristes. Ils peuvent se retrouver dans différentes mesures.

La limitation du versement des allocations de chômage a été l'un des points le plus souvent martelés par Maxime Prévot durant la campagne électorale. Même si, on l'a déjà évoqué, c'est Vooruit qui a replacé en premier cette revendication sous le feu des projecteurs, Les Engagés ont beaucoup insisté sur cette réforme depuis deux ans.

Le CD&V demeure un parti très soucieux de la défense des intérêts flamands. À cet égard, les mesures en matière de pension ou de chômage et leur impact communautaire et régional ne sont pas pour déplaire aux chrétiens-démocrates flamands, bien au contraire.

Ils sont parvenus à bloquer une fois de plus l'extension du délai pour avoir recours à l'interruption volontaire de grossesse et la réduction du délai de réflexion. Avec l'opposition farouche de la N-VA à des changements en cette matière, c'était sans doute plus facile encore pour le CD&V que lors de la formation du gouvernement précédent, la Vivaldi. Et très tôt, le MR et Vooruit ont accepté de ne pas participer aux initiatives parlementaires entreprises pour remettre ces questions à l'agenda.

Les tableaux budgétaires font plutôt apparaître des restrictions qu'un réinvestissement dans les soins de santé (NDLR : la norme de croissance va passer dans un premier temps de 2,5 % à 2 %, avant d'être relevée à 3 % en 2029). Cela ne veut pas dire qu'on définance, mais qu'on va financer moins que les besoins et les projections formulées par le Bureau fédéral du plan. Autrement dit, le CD&V, Les Engagés et Vooruit n'ont pas réussi à imposer leur vue autant qu'ils l'auraient souhaité.

La réduction de 45 à 30 % de la déductibilité fiscale des dons aux associations est également une sacrée pierre dans le jardin des Engagés, et sans doute même du CD&V, car c'est la société civile et le monde associatif au sens très large qui vont être touchés de manière significative : organisations caritatives, fondations de soutien à la recherche médicale, organisations de protection de la nature ou des droits humains, etc.

Casting : « On s'est bien servi à la N-VA »

Concernant l'octroi des compétences, la distribution est vraiment favorable à la N-VA. Le portefeuille de Jan Jambon est un parfait symbole : il détient les Finances, les Pensions et, cerise sur le gâteau, les Institutions culturelles fédérales. Ce n'est pas un secret, la N-VA n'est absolument pas belge, mais elle se soucie beaucoup de ces institutions qu'elle souhaite affaiblir au fil du temps. La Défense était un portefeuille hautement convoité et sur lequel lorgnait Theo Francken.

La N-VA reprend la main sur l'Asile et la Migration avec Anneleen Van Bossuyt. La Gantoise hérite aussi de la Politique des grandes villes, ce qui intéresse évidemment son président de parti qui a déménagé d'Anvers au 16, rue de la Loi. La tutelle des CPAS et la gestion de la Loterie nationale sont également revenues à la N-VA. Cela fait beaucoup pour un parti qui bénéficiait déjà du fauteuil de Premier ministre et de la présidence de la Chambre (pour Peter De Roover). On s'est bien servi chez les nationalistes flamands.

Vooruit voulait absolument garder les Affaires sociales et la Santé pour Frank Vandenbroucke. Mission accomplie, mais cela a visiblement un prix et, en contrepartie, le portefeuille alloué à Rob Beenders semble assez mince avec la Protection des consommateurs, la Lutte contre la fraude sociale ou encore les Personnes handicapées. Il hérite également de l'Égalité des chances, qui ne semble pas être une priorité pour ce gouvernement. Il risque de devoir composer avec peu de moyens. Le casting des socialistes flamands paraît assez déséquilibré.

Chasse gardée depuis vingt ans, le MR conserve les Classes moyennes, les Indépendants, les PME, l'Agriculture. Il a également réussi à décrocher un portefeuille qui ne va jamais aux libéraux d'ordinaire : l'Emploi. Il n'y a qu'un seul précédent, en 1919, et cela a duré moins de deux mois. Le fait que ce portefeuille revienne à un

libéral et pas à un socialiste ni à un démocrate-chrétien est un point remarquable du casting ministériel.

La surprise, c'est Bernard Quintin, qui passe des Affaires étrangères à l'Intérieur (sous l'appellation Sécurité et Intérieur – dans cet ordre – dénomination qui avait été adoptée pour la première fois voici dix ans, pour Jan Jambon). Son ancienne compétence pouvait paraître plus sensée en regard de sa carrière de diplomate. Enfin, l'Énergie est une matière importante aux yeux du MR et de son président, et Mathieu Bihet est un proche de Georges-Louis Bouchez. Les libéraux affichent donc un bilan positif avec quatre portefeuilles, et non des moindres. Et il ne faut pas oublier qu'ils disposent du poste de commissaire européen, occupé par Hadja Lahbib.

Chez Les Engagés, il y a peut-être un peu de déception. Vanessa Matz semblait davantage intéressée par la Justice, qui revient au CD&V. Elle est finalement en charge de nombreuses compétences pas évidentes à gérer, comme la gestion des Entreprises publiques. Le fonds de la Défense doit être approvisionné par la vente d'actifs de l'État. Ce n'est pas le rôle le plus amusant, surtout pour quelqu'un qui est attaché à l'État belge. Va-t-on surtout lui demander de dégager des moyens et de vendre des bijoux de famille ?

Concernant Maxime Prévot, on peut estimer qu'il a peut-être voulu se mettre à l'abri des turbulences avec les Affaires étrangères. Il n'a pas pris l'Emploi, alors que l'on s'attend à une contestation syndicale forte. Il a opté pour des compétences moins exposées au niveau interne, même si les sérieuses économies dans la Coopération au développement vont aussi provoquer des critiques. En revanche, vu la situation internationale et les divergences qui existent au niveau européen, il n'aura pas le temps de souffler. De manière plus triviale, on peut rappeler que Namur est candidate pour devenir capitale européenne de la Culture en 2030. Avoir un bourgmestre empêché, ministre des Affaires étrangères, cela peut toujours aider à l'occasion...

Enfin, Jean-Luc Crucke a un beau portefeuille pour lui avec la Mobilité, le Climat et la Transition environnementale. Le problème, c'est qu'il fait partie d'un gouvernement qui ne souhaite pas investir dans ces matières. De quels moyens va-t-il dès lors disposer ?

Cet article a été publié sur : www.7sur7.be, 22 février 2025.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Jean FANIEL (interviewé par Anthony MARCOU), « Trophées et concessions : quel parti de l'Arizona a le mieux négocié ? », *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, 22 février 2025, www.crisp.be.